



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

Mail : sebastien.lievre@dgfip.finances.gouv.fr

COMPTE-RENDU

CDAS du 03/10/2016
CHSCT du 04/10/2016
CTL du 06/10/2016



COMPTE-RENDU du CDAS du 03/10/2016

Les représentants FO pour ce CDAS : Bénédicte CHEVAILLIER, Florence MASSERET

* **BILAN DASAD - « dispositif d'aide et de soutien aux agents en difficulté » :**

Dès qu'il a connaissance d'un agent en difficulté, le service RH en avise l'assistante sociale afin qu'elle puisse lui proposer un entretien. Cet entretien permet de lui apporter les informations nécessaires quant à ses droits et aux aides envisageables, afin d'éviter que sa situation personnelle ne s'aggrave.

Pour information, notre assistante de service social Mme CABANES étant mutée, elle sera remplacée par Mr KERISIT.

* **Bilan CAL 2016 – « Crédits d'actions locales » :**

- **Action CESF (conseil en économie sociale et familiale)** : la conseillère UDAF étant peu disponible, les agents souhaitant ce soutien n'ont pas pu obtenir de RDV rapidement et leur suivi a été insuffisant, d'où un mécontentement général pour cette action. Une réflexion est donc en cours au sein du CDAS concernant l'avenir de cette prestation (recherche d'un nouveau conseiller ou abandon de cette aide...)

- **Sorties (actifs / retraités)** : grand succès des sorties 2016. A titre d'exemple, 118 demandes d'inscriptions reçues pour le week-end à Ballan-Miré prévu pour 44 places, les personnels retenus ont été prioritairement ceux qui n'avaient pas pu se rendre au Puy du Fou ou aux précédentes sorties 2015 et 2016.

- **Arbre de Noël 2016** : environ 250 jouets en commande.

- **Conférence du 28/11 « événements de vie – travail de deuil »** : une autorisation d'absence sera accordée aux personnels souhaitant y participer.

- **Coins repas** : de nombreuses demandes pour du renouvellement de vaisselle, petit électro-ménager, chaises... Des demandes de meubles seront à budgétiser sur 2017.

* **PROJETS 2017 :**

- Galette des retraités en janvier programmée.

- Vu le succès de Ballan-Miré cette année, une autre sortie du même type sera proposée pour 2017 (réflexion en cours sur la destination...).

- Une croisière sur l'Erdre est prévue en 2017 pour les retraités.

- A la demande de FO, une formation aux premiers secours à destination des jeunes avait été envisagée. La Croix Rouge a été contactée mais le prix proposé semble élevé...

- D'autres sorties familiales sont à l'étude...

*La Fédération des Finances FO a rédigé un **guide des prestations sociales des agents des Finances**, à découvrir en téléchargement sur notre site internet dans la rubrique « CDAS » : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>*

COMPTE-RENDU du CHSCT du 04/10/2016

Les représentants FO pour ce CHSCT : Sébastien BENARD, Stéphane GUIBERT, Sébastien LIEVRE, Thierry PETROFF

Quelques extraits de notre déclaration liminaire (l'intégrale étant en ligne sur notre site internet) :

*Vous allez certainement nous confirmer **les nouvelles suppressions d'emplois inscrites dans le Projet de Loi de Finances 2017, à savoir précisément 1815 emplois supprimés** au lieu des 1512 précédemment annoncés ! La poursuite des suppressions d'emplois, même si elles sont inférieures aux années précédentes, n'est certainement pas à la hauteur de la situation des services économiques et financiers. Ces suppressions viennent se rajouter au plus de 30 000 subies sans interruption depuis 2002. Elles représentent rien de moins que 60% de l'ensemble des suppressions d'emplois de la Fonction Publique d'Etat !*

Le gouvernement justifie une décélération de la tendance de ces dernières années, du fait principalement de la mise en œuvre du prélèvement à la source et des mesures de lutte contre le terrorisme. Restant lucide face aux menaces que doit affronter notre nation et au vue de la situation actuelle dans les services, le seul objectif acceptable et viable serait au minimum un moratoire sur les emplois. Pour FO Finances, cette décision n'est ni plus ni moins que la poursuite d'une politique budgétaire d'austérité dont les conséquences sont désastreuses pour tous les personnels.

Pour FO Finances, il ne saurait être question d'accepter une telle situation sans devoir apporter des propositions d'action syndicale aux personnels, ce que nous ferons prochainement. Les restructurations, les diminutions d'effectifs au sein des Ministères Economiques et Financiers créent une situation de plus en plus anxiogène pour les agents. Elles mettent en péril le contenu et l'exercice plein et entier des

missions qu'ils exercent et accroissent la détérioration de leurs conditions de travail, contrairement à ce que vous pouvez nous affirmer régulièrement.

Malheureusement, tous les rapports annuels d'activités attestent encore et toujours cette dégradation de la qualité de vie au travail des personnels ! Le nombre de cas de souffrance au travail mis en évidence dans le rapport annuel des Médecins de Prévention est toujours aussi élevé : 3102 en 2015, sans compter leur sous-évaluation régulièrement dénoncée.

Vouloir combattre les Risques Psycho Sociaux (RPS) et refuser de considérer que les suppressions d'emplois en sont la principale cause n'est, pour FO Finances, pas crédible ! Faute de crédits suffisants, ce que l'on ne voudrait plus voir perdure : l'hygiène de certains locaux, le chauffage insuffisant, l'entretien des équipements mobiliers et immobiliers, sont trop souvent négligés. Ce sont encore des points noirs que les Inspecteurs Santé Sécurité au Travail pointent régulièrement du doigt chaque année dans leurs rapports d'activité nationaux !

Face aux conséquences désastreuses des diminutions d'emplois et de moyens, FO Finances mettra tout en œuvre pour la préservation et l'amélioration des droits des agents dans le cadre d'une politique ministérielle et d'un réseau ministériel lui-même consolidé et renforcé.

Concernant plus spécifiquement l'ordre du jour de ce CHSCT, les délégués FO vous ont demandé de rajouter à celui-ci les 2 points suivants :

---> **un premier point sur les situations conflictuelles dans les services.** Nous constatons en effet ces dernières années une dégradation des relations de travail dans les services. Nous vous avons signalé ces derniers mois plusieurs situations conflictuelles pour lesquelles nous estimons que tout n'a pas été fait. Il existe désormais des leviers que vous n'avez jamais voulu utiliser encore à ce jour en Vendée, à savoir le **recours à la médiation et/ou l'intervention d'un psychologue du travail** via le CHSCT. Ces 2 axes nous semblent intéressants au vu des expériences déjà tentées dans d'autres départements. Nous affirmons que tout doit être tenté dans un service, y compris l'intervention d'un de ces tiers, pour tenter de trouver des solutions permettant à celui-ci de refonctionner normalement. Nous ne vous reprocherons jamais d'avoir tenté une action de ce type même si le résultat espéré n'est pas au rendez-vous, par contre il vous sera toujours reproché de n'avoir rien fait pour tenter d'améliorer une situation dégradée. En lien avec la lutte contre les risques psychosociaux, ces nouveaux outils existent depuis peu et nous considérons qu'il est de votre devoir de les actionner lorsque des tensions subsistent trop longtemps dans un service. Mr Le Président, il vous reste encore quelques semaines avant votre départ pour démontrer aux agents en souffrance que vous avez entendu leur désarroi et leurs souffrances, et pour répondre enfin à leurs préoccupations en actionnant ces leviers.

---> **un deuxième point sur le travail sur double écran.** Nous vous avons demandé de faire un point afin de recenser les postes de travail concernés car des pistes d'amélioration existent, conformément à l'étude ergonomique réalisée par le CHSM sur ce point précis.

* BUDGET 2016 – FICHES ACTION FINANCEES PAR LE CHSCT :

Tous sites : achat de chasubles et de brassards pour équiper les responsables évacuation incendie

Jaurès : pose de hublots sur certaines portes

Noirmoutier : visiophone pour accès convoyeurs

Les Herbiers : achat d'un 2ème aspirateur pour femme de ménage

Cité administrative - Bât. C : pose d'une alarme lumineuse pour un collègue malentendant

Luçon : pose d'un bloc secours en sous-sol

Tous sites : achats de 20 casques téléphoniques (pour test et déploiement)

Tous sites : formations diverses (secourisme, gestion des conflits, habilitation électrique, incendie, santé au bureau, agressions canines, stage routier)

Château d'Olonne : suite diagnostic amiante (diverses mesures urgentes d'empoussièrement dans un premier temps)

Cité administrative – Bât. B : déplacement de prises électriques



D'autres demandes ont été présentées et débattues en séance, certaines seront prises en compte dès 2016 et les autres en 2017, le budget du CHSCT étant contraint.

SIP-SIE Fontenay le Comte : intervention rapide d'un médiateur dans un premier temps, puis si nécessaire, intervention d'un psychologue du travail validée lors de ce CHSCT. Pose d'un hublot sur une porte au 1er étage (accord de principe).

SIP-SIE Les Herbiers : réflexion sur la pose d'une cloison entre le service recouvrement du SIP et la comptabilité du SIE, accord de principe, l'équipe technique se rendra sur site pour en étudier la faisabilité.

PRS La Roche/Yon : demande du personnel pour obtenir de nouveaux fauteuils. Cette action sera rediscutée en 2017, faute de financement suffisant à ce stade.

Château d'Olonne : suite diagnostic amiante, d'autres travaux d'entretien devront être réalisés ces prochaines années.

* SITUATIONS CONFLICTUELLES DANS LES SERVICES – RPS « risques psycho-sociaux » :

Comme nous l'avons souligné dans notre déclaration liminaire, nous avons le sentiment que les relations de travail ont tendance à se dégrader au fil des années dans les services, du fait principalement des suppressions successives d'emplois et des restructurations qui les accompagnent... La pression sur les personnels de tout grade devient criante et les conflits sont alors inévitables !

Comme nous avons pu l'écrire dans un tract récent traitant du « harcèlement », l'administration est la principale responsable de cette situation dégradée conduisant à une détérioration des conditions de travail des personnels, et par conséquent au mal-être !

Certains chefs de services sont complètement débordés face à ces problématiques et ne parviennent plus à trouver de réponses adaptées pour contenir ces souffrances. Certains se trouvent même à leur tour en souffrance, se sentant abandonnés par leur hiérarchie départementale, elle-même dans l'impossibilité de leur venir en aide, faute de moyens suffisants à tous les niveaux...

Nous dénonçons cette tendance depuis de nombreuses années et il est désormais admis par tous que la situation se dégrade à la DGFIP (le baromètre social et le tableau de bord de veille sociale en attestent).

Face à cette hausse des risques psycho-sociaux, de nouveaux outils sont mis à la disposition des directions locales depuis peu, à savoir le recours à la médiation et/ou le recours à un psychologue du travail, permettant parfois d'apporter des pistes d'amélioration dans les services concernés.

Cependant, nous ne sommes pas dupes, tant que les restructurations et que les suppressions d'emplois continueront, nos conditions de travail continueront de se dégrader !

Pour toutes ces raisons et face aux multiples difficultés rencontrées ces derniers mois par le SIP-SIE de Fontenay Le Comte, les 3 organisations syndicales siégeant au CHSCT ont voté unanimement pour le financement d'une action de ce type dans l'espoir que cette intervention d'un médiateur / psychologue du travail permette à ce service de retrouver la sérénité auquel tout service devrait prétendre.

* REFLEXION SUR LE TRAVAIL SUR DOUBLE ECRAN :

Un recensement rapide des services concernés par le travail sur double-écrans nous a été présenté par la direction. De plus en plus de collègues seront amenés dans un avenir proche à travailler avec ces nouveaux équipements, du fait principalement du développement rapide de la dématérialisation dans toutes nos missions. S'appuyant sur une note ergonomique du Ministère relative à ce point, nous demandons à la direction de veiller à équiper les postes de travail concernés d'écrans de même modèle, de taille et de marque identiques, ce qui n'est pas encore le cas actuellement. La direction s'engage au fil du renouvellement des matériels informatiques à respecter cette recommandation. Il ressort également de cette étude que le positionnement des écrans est à adapter selon l'activité des agents en fonction notamment du temps passé sur chaque écran (temps identique ou temps différent) : une fiche-conseil est en ligne sur notre site internet dans la rubrique CHSCT (CHSCT du 04/10/2016).

COMPTE-RENDU du CTL du 06/10/2016

Les représentants FO pour ce CTL : Samuel CHRISTINE, Frédéric DANO, Frédéric FAUCHARD, Sébastien LIEVRE, Williams PILLET, Anne RETO-RIVIERE

Quelques extraits de notre déclaration liminaire (l'intégrale étant en ligne sur notre site internet) :

Il est impossible de démarrer ce CTL sans revenir sur le contexte social de la DGFIP que l'on peut qualifier d'explosif, la question n'étant pas de savoir si l'explosion sociale aura lieu mais quand et sous quelle forme. Pourtant et malgré l'exacerbation des tensions sociales, nos gouvernants persistent avec cette politique d'austérité qui malmène les droits de tous les salariés de notre pays.

Dans le même temps, une situation quasi pré-électorale amène les futurs candidats ou plutôt les candidats à la candidature de tous les partis politiques à tous les excès en termes de propositions concernant le devenir de la Fonction Publique. Tout y passe : réforme du statut général, surenchère sur les suppressions d'emplois, abandon de certaines missions régaliennes, etc... Cependant, à la différence d'autres syndicats et fidèles à nos principes de liberté et d'indépendance, nous resterons sur notre rôle syndical en ne soutenant aucun candidat ou parti... Là n'est pas notre rôle, nous continuerons de militer tout simplement car c'est sur ce terrain là que nous rendrons le mieux service aux personnels que nous représentons !

Dans un tel contexte, où l'avenir de nos missions est mis à mal, le caractère fourre-tout de l'ordre du jour de ce CTL nous fait l'effet d'une voiture-balai avant la fin d'année et son traditionnel CTL « emplois », où **1815 emplois devront être supprimés à la Direction Générale des Finances Publiques** ! Il est par ailleurs inadmissible de constater que la Direction Générale intègre les apprentis comme des recrutements dans le tableau du plafond d'emplois autorisés, alors même que ce procédé est strictement interdit dans le Code du Travail pour les entreprises privées.

S'agissant du seul point pour lequel un avis des représentants des personnels est sollicité, à savoir le déploiement de l'accueil sur RDV, vous comprendrez aisément que nous ne pouvons pas accepter ce nouveau recul en matière de service public. Après avoir réduit les plages d'ouverture au public, tout est mis désormais en place pour que les usagers ne se déplacent plus à nos guichets. Vous ne serez donc pas surpris que, fidèle à notre attachement au service public de proximité, nous ne soyons pas favorables à cette mesure.

Vous osez quand même écrire, je vous cite, que « l'objectif n'est pas de supprimer l'accueil physique mais de le réduire en répondant mieux aux attentes des usagers en fonction de leurs souhaits et problématiques (se déplacer ou opter pour le téléphone ou les services en ligne – complexité ou simplicité du dossier...). Le développement des centres de contact, joignables par téléphone, et des offres de service en ligne (télédéclaration, télépaiement...) participent de cette démarche globale. »

Encore faudrait-il que ces fameux services en ligne fonctionnent correctement !!!

Vous écrivez également que « chaque chef de service paramètrera ainsi les agendas des rendez-vous de son service en fonction de l'organisation d'accueil personnalisé choisie. »

Cela nous laisse perplexes. Comment allez-vous pouvoir calibrer la durée de ces entretiens à l'avance ?

Pour continuer sur l'ordre du jour de ce comité, nous vous rappelons que nous vous avons demandé de faire un point, en questions diverses, sur la mise en place du PCR et du SPFE, tant il nous semble que le démarrage de ces 2 nouvelles structures est chaotique.

Nous vous avons également demandé, toujours en questions diverses, un point sur l'organisation de la Direction immobilière de l'État. Nous profitons de ce CTL pour aborder le sujet car de nombreuses questions subsistent dans le réseau en matière d'évaluation notamment mais aussi sur l'articulation entre le niveau départemental et le niveau régional. Les personnels de ce service naviguent en eaux troubles et aimeraient rapidement connaître l'avenir que leur concocte la Direction Générale.

Sur un tout autre sujet, lors d'un CTR, nos élus nationaux auraient aimé ne pas découvrir dans une fiche de la Direction Générale une nouvelle modalité d'attribution de la DGF sur la base d'un bonus incitatif à des plans de rationalisation en termes de fonctionnement concernant les fluides, les frais de déplacement, la bureautique. Est ce à dire que demain la DG récompensera les Départements qui coupent le chauffage, rationnent les frais de déplacement et mégotent sur la qualité du matériel ?

Comme nous vous l'écrivions déjà l'an dernier, Mr Le Président, Mrs Les Directeurs, de réunions en réunions, nous sommes poliment écoutés, jamais ou rarement entendus et les personnels que nous représentons se lassent de cette situation. Dans ce contexte morose socialement, le syndicat FO DGFIP alerte tous les personnels et la Direction sur la gravité de la situation de la DGFIP pour l'avenir de nos missions, des services et le devenir des personnels. FO DGFIP réaffirme qu'il faut en finir avec cette politique d'austérité stérile et démotivante pour l'ensemble des personnels.



*** Réponse de la Direction aux déclarations liminaires :**

Le Directeur Mr Mignon est conscient que la rentrée sociale est difficile. Cependant, celui-ci avait le sentiment d'un relatif apaisement à la DDFiP de Vendée... Il est bien le seul à avoir ressenti ce « relatif apaisement » car il nous suffit d'aller au contact des collègues dans les services pour constater tout le contraire...

Concernant les suppressions d'emplois annoncées : selon Mr Mignon, l'addition est moins lourde que les années précédentes (certes...) mais il concède néanmoins que la mise en place du prélèvement à la source nécessitera davantage de personnels dans un premier temps... Il confirme que l'exercice « emplois » sera difficile comme tous les ans, et qu'il appartiendra au nouveau DDFiP ou au directeur assurant l'intérim de déterminer quelles sont les solutions les moins douloureuses pour déterminer les services impactés...

Sur la restructuration en cours de l'activité domaniale, la version définitive nous sera présentée au CTL en début d'année 2017. Il semble cependant acté que l'activité « évaluation » sera intégralement transférée sur la DRFiP de Nantes et qu'une partie seulement de la « gestion » demeurera en Vendée.

*** Déploiement de l'accueil personnalisé sur RDV à la DDFiP 85 :**

Chiffres à l'appui, la Direction nous soutient que l'accueil physique a diminué en 2016.

Pour FO, ces chiffres sont plus que discutables car ils n'englobent pas tous les types d'accueil... seul est comptabilisé l'accueil physique relatif aux deux périodes de la campagne impôts ! Qu'en est-il vraiment de l'accueil pour toutes les autres missions de la DDFiP ?

L'objectif affiché de la DGFIP est de continuer à réduire l'accueil physique dans nos services avec cet accueil personnalisé sur RDV...

Nous dénonçons déjà ces dernières années la réduction des horaires d'ouverture au public, cet accueil personnalisé est la seconde étape afin de décourager les usagers de se déplacer physiquement dans les services.

Selon la direction, le but est d'améliorer la qualité de l'accueil en évitant aux usagers de se déplacer inutilement (!!!), de libérer les personnels de l'accueil pour qu'ils fassent d'autres tâches et d'inciter les usagers à utiliser davantage tous les autres canaux (centres d'appel, internet, etc...) Encore faudrait-il que tous ces outils soient efficaces !!! Les centres d'appels sont souvent saturés, les applications « internet » buggent régulièrement et l'utilisation n'en est pas toujours compréhensible....

Vote des OS : vote unanime CONTRE (FO + Solidaires + CGT + CFDT)

un 2ème CTL a donc été reconvoqué le 19/10 sur ce point (CTL auquel les élus FO ne participeront pas puisque c'est le même projet qui nous sera reproposé)

*** Recrutement volontaires service civique :**

Concernant les recrutements d'emplois civiques de 2016, les retours des services concernés sont positifs.

Pour 2017, aucune candidature à ce jour n'a été reçue pour les emplois civiques proposés...

Pour rappel, ces volontaires perçoivent une indemnité mensuelle de 467,34€ et une prestation de subsistance de 106,31€/mois !!!

Nous ne pouvons que dénoncer ces situations de précarité dans lesquelles ces jeunes se trouvent en acceptant ces missions.

*** Apprentissage à la DDFiP 85 :**

2 recrutements d'apprentis pour cette rentrée 2016-2017 : 1 nouveau poste d'apprenti géomètre-topographe (comme l'an dernier) et 1 poste d'apprenti comptable auprès de la division SPL (Secteur Public Local) en direction.

FO a toujours marqué son attachement à l'apprentissage, nécessaire à la transmission intergénérationnelle des savoirs techniques. Le chômage des jeunes est une question primordiale pour notre société et une préoccupation essentielle pour notre organisation syndicale. Mais ces apprentissages dans nos services, contrairement à notre statut de fonctionnaire et au recrutement par concours, ne s'inscrivent pas dans une véritable politique d'insertion des jeunes dans le monde du travail. Le recrutement des apprentis à la DGFIP se faisant au niveau du bac + 2, on peut donc se dire que ces jeunes auraient intérêt à passer directement les concours plutôt que de faire un apprentissage sous-rémunéré. Et s'agissant des maîtres d'apprentissage : la situation des services laisse aujourd'hui peu de possibilité de dégager le temps nécessaire à l'exercice d'une telle responsabilité.

*** Point d'étape PCR et SPFE :**

SPFE : la mise en place définitive de ce service est confirmée pour le 01/11/2017 suite aux dysfonctionnements des applications informatiques.

PCR : nous dénonçons l'absence d'anticipation de la Direction sur les habilitations informatiques pour les personnels. Ceux-ci sont toujours dans l'attente du protocole répartissant les tâches entre les services et les liaisons entre eux...

Nous ne comprenons pas pourquoi ce protocole a pris tant de retard alors même que des PCR existent déjà dans d'autres départements !

Selon Mr Danelutti (PGF), le 1er protocole n'était pas assez clair malgré les 3 groupes de travail réalisés (selon lui, tout n'y avait pas été réglé, notamment de nombreux points de détails pratiques...). Celui-ci a donc préféré procéder à des rectificatifs afin d'aboutir à des règles simples pour qu'il soit lisible pour tous les personnels concernés !

*** Réforme territoriale :**

M. Cérés nous explique que les réformes territoriales en cours ont un impact sur le réseau de la DDFiP.

Les fusions de communes et de communautés de communes ont des conséquences en terme de charge de travail pour les trésoreries concernées et les services de direction chargés d'accompagner ces réformes. A court ou moyen terme, ces fusions auront des conséquences en terme de maintien ou non de certaines trésoreries... A ce stade, 3 trésoreries rurales perdent une part de leur activité (Beauvoir / Mer, Chaillé Les Marais et Sainte Hermine), ce qui nous inquiète pour leur pérennité !

*** Bilan de la campagne d'évaluation 2016 (gestion 2015) :**

Nous dénonçons l'année blanche (qui s'appliquera aux seuls contrôleurs) pour l'évaluation 2017 (gestion 2016).

Bien que l'entretien et le compte-rendu d'évaluation professionnelle soient maintenus, aucune réduction ne sera distribuée au titre de l'année de gestion 2016. À ce jour, la DGFIP est incapable de nous informer sur le futur système de notation qui sera mis en place en 2018.

*** PAP « plan annuel de prévention » 2016 :**

Nous insistons à nouveau pour que la Direction prenne davantage conscience de l'ampleur des risques psychosociaux « RPS » dans les services. Au delà des causes que nous dénonçons régulièrement (suppressions d'emplois et restructurations), à FO, nous pensons qu'il existe peut-être des pistes d'amélioration à développer et nous insistons auprès de la Direction pour que celle-ci y soit plus sensible.

TOUS EN GREVE LE 15 NOVEMBRE A LA DGFIP A L'APPEL DE FO, SOLIDAIRES ET LA CGT !!!

Notre site internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>